

Cabinet du préfet Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 25 mai 2019

Communiqué de presse

Élections 2019 des représentants au Parlement européen Estimation du taux de participation

A 12h00, le taux de participation¹ en Martinique est estimé à 5%.

Pour mémoire le taux de participation pour les précédentes élections européenne, à la même heure :

2009	2014	2019
5%	4%	5%

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur Internet : www.martinique.pret.gouv.fr
sur Facebook : @préfet.martinique
sur Twitter : @prefet972

¹ Ratio du nombre de votants sur le nombre d'inscrits sur les listes électorales.